

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de permis de construire n°PC9733041710003
centrale photovoltaïque au sol avec stockage
Société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU
Commune de Kourou : Lieu-dit « Mont Pariacabo »

Par arrêté DEAL/UPR n°148 du 16 août 2017, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite **du lundi 18 septembre 2017 au mercredi 18 octobre 2017 inclus**.

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Frédy LUCAS, retraité ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet aux adresses suivantes :préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr – (annonces - enquêtes publiques) DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public- enquêtes publiques). Le public pourra formuler ses observations par courriel au commissaire enquêteur: fredy.lucas@hotmail.fr et sur le site de la DEAL : enquete-publique.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr
- sur support papier, à la mairie de Kourou. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tous les jours aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés à savoir :

Lundi 07:30-13:30 - **Mardi** 07:30-13:30-15:00-18:00 - **Mercredi** 07:30-13:30 - 15:00-18:00 – **Judi** 07:30-13:30 -15:00-18:00 – **Vendredi** 07:30-13:30

Téléphone : 05 94 22 31 31 (standard de la mairie) ou 05 94 22 31 30 – courriel : js.szakow@ville-kourou.fr ou sdgs@ville-kourou.fr

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : mairie de Kourou, 30 avenue des roches, 97310 Kourou, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête (mairie de Kourou).

La commune concernée est : COMMUNE DE KOUROU

Le commissaire enquêteur M. Frédy LUCAS recevra le public de 10 heures à 13 heures à la mairie de Kourou aux dates suivantes : - Lundi 18 septembre 2017 - Lundi 25 septembre 2017 - Lundi 02 octobre 2017 - Lundi 09 octobre 2017 - Lundi 16 octobre 2017

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public, à la mairie de Kourou et sur internet aux adresses suivantes : www.guyane.pref.gouv.fr – (annonces - enquêtes publiques) et sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public- enquêtes publiques), à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

- **M. Frédy LUCAS, commissaire enquêteur**, 13, lotissement la source de baduel 97300 Cayenne – Tel : 0694 96 80 01 – 0594 25 15 37 – courriel : fredy.lucas@hotmail.fr

- **Société ALBIOMA SOLAIRE KOUROU** – 77 Esplanade du Général de Gaulle, Tour Opus 12, 92 914 La Défense cedex – contacts : **M. Romain DAVID** – Responsable des activités solaires FMES – Tel : 01 47 76 66 79 – 06 22 03 22 01 – Mail : Romain.DAVID@albioma.com / **M. Alec FAROT** – responsable exploitation et maintenance – Tel: 0594 22 36 41 – 0694 38 85 53 – Mail: Alec.FAROT@albioma.com

- **Cellule Urbanisme de la DEAL** – **Mme Colette METHON-CARON** – DEAL Guyane, rue du vieux port, CS 76003, 97306 Cayenne Cx – Tel: 0594 39 80 81 – Mail: colette.caron-1@developpement-durable.gouv.fr

Pour le préfet, par délégation,
Le Directeur adjoint de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement

Didier RENARD